

PLAN STRATÉGIQUE 2022-2025



Mission

La mission de l'Ordre des dentistes du Québec est de protéger le public en assurant une médecine dentaire de qualité, en favorisant l'accès aux soins buccodentaires et en faisant la promotion de l'importance de la santé buccodentaire pour la santé globale.



Valeurs

Confiance

L'Ordre est le gardien de l'éthique et de la déontologie. La crédibilité et la confiance accordées à l'Ordre et à ses membres sont des conditions essentielles à ses actions et à ses impacts. Les actions de l'Ordre sont basées sur des principes d'honnêteté, d'imputabilité, de justesse, de transparence et d'impartialité.

Bienveillance

L'Ordre favorise le maintien d'un climat d'ouverture, d'écoute et de collaboration. Il est soucieux de l'impact de ses actions et de ses décisions. Il est à l'écoute du public, de ses membres, de ses employés et de ses partenaires.



Vision

Une santé buccodentaire optimale pour tous, en misant sur l'accès à des soins de qualité, sur la prévention et sur la collaboration entre les intervenants.

Rigueur

L'Ordre offre des services spécialisés et essentiels à une médecine dentaire de qualité optimale. Il mise sur le professionnalisme, l'expertise, la diligence et la constance dans ses interventions. Il s'assure de la compétence et de l'engagement de son capital humain pour répondre aux besoins du public, des membres et de ses partenaires.

Collaboration

L'Ordre valorise les interactions avec ses partenaires. Il croit à l'entraide, à la coopération et à la solidarité et il s'investit dans des collaborations pour accomplir sa mission de protéger le public en lui assurant des soins de qualité.



Priorités stratégiques

1 L'Ordre se positionne pour favoriser l'accès à des soins buccodentaires de qualité pour tous

1.1 Rayonnement et influence sociétale

2 L'Ordre mise sur la prévention pour renforcer la protection du public

2.1 Approche préventive et proactive

3 L'Ordre compte sur l'appui de membres fiers et engagés

3.1 Parcours du membre avec l'Ordre

3.2 Appartenance et fierté des membres envers la profession et l'Ordre

4 L'Ordre vise l'excellence organisationnelle

4.1 Talents

4.2 Processus pour la protection du public

4.3 Vigie

5 L'Ordre s'investit dans une gouvernance créatrice de valeur

5.1 Communication, rôles et responsabilités et attentes

Priorités stratégiques

1 L'Ordre se positionne pour favoriser l'accès à des soins buccodentaires de qualité pour tous

Orientations	Objectifs	
1.1 Rayonnement et influence sociale	1.1.1	Promouvoir la mission et le rôle de l'Ordre auprès des membres et du public.
	1.1.2	Intervenir en amont sur des enjeux sociétaux ou de santé permettant de valoriser une bonne santé buccodentaire et de demeurer ainsi la référence dans le domaine, pour les membres, le public et les instances gouvernementales. Avec ses membres et ses partenaires, sensibiliser et informer la population sur l'importance de la santé buccodentaire pour une bonne santé globale.
	1.1.3	Promouvoir les initiatives qui visent l'amélioration de l'accès aux soins buccodentaires en misant sur l'importance de la santé buccodentaire comme composante essentielle de la santé globale. Influencer les instances politiques à promouvoir la prévention et à accroître l'accès aux soins buccodentaires.
	1.1.4	Développer et renforcer les partenariats et les synergies, notamment auprès des ordres de la santé, et plus particulièrement des ordres du domaine buccodentaire, et des universités.

Priorités stratégiques

2 L'Ordre mise sur la prévention pour renforcer la protection du public

Orientations	Objectifs	
2.1 Approche préventive et proactive	2.1.1	<p>Outiller les membres et futurs membres dans les secteurs d'activité qui génèrent des demandes d'enquête ou de correctifs requis dans la pratique de la médecine dentaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation de base - Formation continue - Lignes directrices - Formation en éthique et en déontologie <p>Favoriser l'accès à la formation en utilisant des modes de livraison variés.</p>
	2.1.2	<p>Assurer l'adéquation entre les compétences des membres, le droit d'exercice et l'évolution de la pratique.</p>
	2.1.3	<p>Développer un programme d'inspection professionnelle basé sur les risques. Poursuivre l'actualisation du mécanisme d'inspection professionnelle pour intervenir de façon pertinente en amont dans un but préventif.</p>
	2.1.4	<p>S'assurer que les conditions d'accès au permis de l'Ordre sont optimales.</p>

Priorités stratégiques

3 L'Ordre compte sur l'appui de membres fiers et engagés

Orientations	Objectifs	
3.1 Parcours du membre avec l'Ordre	3.1.1	Favoriser des programmes d'apprentissage et de mise à niveau pour les candidats étrangers.
	3.1.2	Définir l'expérience optimale que l'Ordre souhaite concrètement offrir à ses membres. Offrir un accompagnement amélioré aux membres, adapté à leurs besoins, du début à la fin de leur carrière, et le promouvoir auprès d'eux.
3.2 Appartenance et fierté des membres envers la profession et l'Ordre	3.2.1	Valoriser davantage la médecine dentaire et la profession de dentiste tout en favorisant la proximité avec les membres.
	3.2.2	Mettre en valeur les réalisations des membres et les rallier autour d'objectifs communs. Valoriser les actions et les activités de l'Ordre en les faisant connaître aux membres.

Priorités stratégiques

4 L'Ordre vise l'excellence organisationnelle

Orientations	Objectifs	
4.1 Talents	4.1.1	Planifier et préparer la relève pour les postes clés.
	4.1.2	Miser sur le développement des compétences des employés.
	4.1.3	Renforcer la synergie entre les différentes directions de l'Ordre et leurs équipes et assurer des communications internes fluides.
4.2 Processus pour la protection du public	4.2.1	Optimiser le processus lié au traitement des demandes d'enquête au Bureau du syndic dans un contexte d'augmentation du nombre et de la complexité de celles-ci.
4.3 Vigie	4.3.1	Renforcer une vigie stratégique sur les tendances relatives à l'exercice de la profession.
	4.3.2	Poursuivre la modernisation des outils technologiques.

Priorités stratégiques

5 L'Ordre s'investit dans une gouvernance créatrice de valeur

Orientations	Objectifs	
5.1 Communication, rôles et responsabilités et attentes	5.1.1	Acquérir une compréhension commune des rôles et responsabilités du conseil d'administration, de ses comités et des directions.
	5.1.2	Optimiser la reddition de comptes auprès du conseil d'administration et des membres.
	5.1.3	Améliorer le fonctionnement des rencontres du conseil d'administration sur la base des meilleures pratiques.
	5.1.4	Élaborer une matrice des compétences du conseil d'administration et la tenir à jour.